

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 2-3

Artikel: Un souvenir de l'internement de 1871
Autor: A.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suite d'opérations, un bénéfice plus ou moins grand selon le genre et la qualité des marchandises.

Partant du principe reconnu qu'une somme placée à l'intérêt légal (de 5 %) et composé, sera *doublée en vingt ans*, le prix d'une monnaie n'ayant qu'un siècle, atteindrait un chiffre bien plus élevé, contre lequel il n'y aurait cependant aucune observation malveillante à formuler.

Ce que nous avançons s'applique tout autant à l'amateur qu'au marchand.

Nous avons causé de ce qui se passe pour les monnaies *modernes*, mais qu'il s'agisse de pièces anciennes, n'aurait-on pas à craindre le sort des *Didrachmes* et des *Tétradrachmes* d'Amphipolis?

On ne connaissait que *trois* exemplaires de ces monnaies et un amateur offrit pour *l'un* d'eux la somme fabuleuse de *trois mille francs*. En 1860 une trouvaille faite en Macédoine, fit baisser ce prix jusqu'à *cinq cents francs*.

Cet exemple néfaste prouve que par des prix exorbitants l'acheteur comme le vendeur sont exposés à subir des pertes, ce qui n'est pas le cas pour des marchés passés raisonnablement d'une part comme de l'autre.

C. F. ROUMIEUX.

— L'exposé qui précède est des plus fondés. S'il est juste qu'un marchand de monnaies bénéficie de son travail, de ses recherches, de ses avances, il est à regretter aussi que certains spéculateurs changent un honnête négoce en une honteuse exploitation de l'amateur et de sa passion.

Il est heureux cependant de pouvoir ajouter que ces faits ne se rencontrent que chez des marchands *ignorants*; la plupart sont disposés à voir dans leur marchandise une pièce *inédite* par la seule raison qu'ils n'ont jamais visité de grandes collections ni étudié les auteurs.
(*Rédaction.*)

Un souvenir de l'Internement de 1871.

Il est certaines petites médailles peu connues et sans valeur artistique ni intrinsèque, mais qui par le petit nombre d'exemplaires qu'on en a frappé et leur rareté ont une valeur pour le collectionneur.

Il est donc plus qu'agréable à ceux qui désirent connaître ces médailles d'en trouver la description ou le dessin dans un journal ou un catalogue; c'est dans cette intention que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs la description d'une petite médaille de bronze, offerte en 1871 *par les soldats français aux dames de Fribourg* qui avaient soigné les malades et les blessés dans les différents locaux où ils avaient été logés.

C'est une petite médaille à bélière du module de 27 millim. montrant au *droit*, en cinq lignes horizontales: LES MILITAIRES || FRANÇAIS || AUX DAMES || FRIBOURGEOISES || 1871

Revers. Le milieu du champ, que marquent deux petits fleurons placés à droite et à gauche, est resté uni pour y graver le nom de la dame à qui la médaille était offerte.

Au dessus et surmonté d'un ornement le mot: CHARITÉ; au dessous et également placé au dessus d'un ornement le mot DÉVOUEMENT.

— Autant que nous pouvons nous en souvenir, il n'en a été frappé que 40 *exemplaires*: cette petite médaille, malgré toute sa simplicité, est donc déjà excessivement recherchée aujourd'hui et nous sommes heureux d'en posséder un exemplaire dans notre collection.

Nous ne connaissons pas le nom du graveur et serions heureux si l'un de nos collègues ou abonnés pouvait nous renseigner sur ce point.

A. H.

Du droit et du Revers d'une monnaie ou d'une médaille.

Le droit en numismatique (*face, tête, avers* selon certains auteurs) est, dit-on, le côté de la médaille ou de la monnaie sur lequel se voit la tête du souverain, la divinité tutélaire d'une ville ou d'une nation, l'écusson d'un pays, d'un comté, d'une ville, etc., la tête d'un grand homme, etc. — Tel est l'avis de M. J. B. A. A. BARTHELEMY dans son *Manuel de numismatique ancienne*, plus connu sous le nom de *Guide Roret*; J. LEFEBVRE dans son *Traité de Numismatiquae générale* présente exactement la même règle. M. N. BOUILLET, dans son célèbre *dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts* n'entre dans aucun détail et se contente de cette définition générale.

« On nomme *avers* (droit) le côté de la médaille où est figuré le sujet principal. »

Sans pousser plus loin cette série de citations, il nous semble que le *raisonnement* devrait être à la base de toute description